

Sondage membres Synergie | question RH (primes de quart) (22 réponses)

Commentaires

Q1 - À titre d'employeur, est-ce que vous payez des primes de quart de travail ?	Oui : 77%	Non : 23%	
Q2 - Si oui, quelles sont les primes de quart pour les soirs ?	0.75\$, 2\$, 0.50\$, 0.75\$, 0.50\$, 4\$, 1\$, 0.55\$, 1\$, +0.50\$ prime de soir, 5.7% du taux horaire (environ 1.40\$ heure), 1\$, 0.75%, 0.50\$		Cela dépend si c'est l'horaire normal ou d'hiver... L'hiver, il n'y a pas de primes de quart de travail le soir, car certains employés ont un shift de soir. En horaire normal, les cols bleus sont payés en temps supplémentaires après leurs 8 hrs / jour
Q3 - Quelles sont les primes de quart de nuit ?	4\$, 0.30\$, 1.50\$, 1.73\$, 0.90\$, 0.95\$, 0.90\$, 4\$, 0.70\$, 1.50\$, 1\$, 7% du taux horaires (1.75\$), 1.50\$, 1.50\$, 1\$		Il n'y a pas de travail de nuit
Q4 - Quelles sont les primes de quart pour les fins de semaine ?	0.40\$, 1\$, paiement taux et demi et double, 1\$, 80\$ par jour et 100\$ par jour pour le chef d'équipe, temps supplémentaire, 0.70\$, travaille 32h et payé 37h, 1\$		Il n'y a pas de quarts de fin de semaine.

